

de la discussion sur ce projet de loi. Je participe au débat pour la première fois. J'ai écouté avec intérêt les députés de tous les partis. A mon avis, d'excellents discours ont été prononcés par des députés ministériels, par des membres de l'opposition officielle, par des néo-démocrates et par quelques créditistes. Les députés respectent, je crois, les convictions exposées ici et nous les avons écoutées avec attention et déférence. Il s'agit d'un domaine très délicat—on l'a dit bien des fois déjà—d'un domaine qui met en jeu de profondes convictions philosophiques et religieuses.

Monsieur l'Orateur, puis-je signaler qu'il est six heures?

M. l'Orateur suppléant: Comme il est six heures, la séance est suspendue jusqu'à huit heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

Reprise de la séance

La séance reprend à 8 heures.

M. l'Orateur suppléant: Avant de donner la parole au député de Burnaby-Seymour (M. Perrault), je pourrais peut-être faire une déclaration sur l'amendement proposé cet après-midi par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles).

J'ai réfléchi et j'ai surtout examiné l'amendement dans le cadre du bill en soi. Je dois dire qu'il suscite des difficultés. Permettez-moi de vous lire ce que donnerait le bill modifié par la proposition du député de Winnipeg-Nord-Centre. L'article 179A(1) se lirait ainsi:

... pour le gouvernement du Canada, de conduire et administrer un système de loterie en conformité de toute loi adoptée par le Parlement et, à cette fin, pour toute personne, en conformité de ces règlements ou de toute chose visée dans les alinéas ...

Et ainsi de suite.

Il existe certaines difficultés concernant le sens et la cohérence; je ne les aborderai pas maintenant, me contentant de renvoyer les députés à la dix-septième édition de May, page 550, paragraphe 6.

Mes objections les plus sérieuses s'inspirent des motifs invoqués par le ministre de la Justice (M. Turner). Ce bill a pour objet d'autoriser le gouvernement du Canada à organiser et à gérer un système de loteries conformément aux règlements édictés par le

gouverneur en conseil. L'amendement aurait pour effet de porter atteinte à l'essence de ces intentions—de rétablir la loi, ou plutôt de la conserver, telle qu'elle est actuellement. En d'autres termes, à mon avis, cet amendement est un rejet amplifié. C'est pourquoi la présidence regrette de ne pouvoir mettre l'amendement aux voix.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Si vous m'aviez demandé mon avis, monsieur l'Orateur, j'aurais dit que je le regrette moi aussi.

M. Perrault: Je l'ai signalé avant l'ajournement de six heures, ce fut un long débat mais personne ne niera qu'il fut utile et important. Je ne suis pas de ceux qui ont trouvé à redire des longs débats consacrés à l'étude de cette mesure. Des députés de tous les partis ont exprimé leur avis personnel, certains fort éloquemment. La profondeur de leurs sentiments est révélée par le nombre de jours et d'heures qu'ont duré les débats. Depuis que le Parlement canadien existe, bien rares furent les occasions où tant de sentiments profonds ont été mis en cause.

L'avortement, sans doute à juste titre, a capté l'attention de tous les députés. Je suis persuadé—comme la plupart des députés—que l'immense majorité des mères canadiennes acceptent tout autant qu'auparavant, en leur âme et conscience, leurs devoirs de mères, quoi qu'on ait pu dire à la Chambre au cours des débats. Je suis tout aussi persuadé que les amendements au bill, compte tenu des sauvegardes, des réserves et des conditions qu'il renferme, ne donneront pas lieu aux graves abus que craignent certains députés, surtout ceux qui siègent à mon extrême gauche.

La plupart des députés présents ont grandement confiance aux mères canadiennes et aux parents canadiens, de même qu'au corps médical du Canada. En réalité, notre confiance est sans doute plus grande que celle dont ont fait preuve au cours du débat nos amis à l'extrême gauche.

M. Peters: Du point de vue géographique, n'est-ce pas?

M. Perrault: Du point de vue géographique, en effet. Tout cela étant dit, toutefois, je me sens presque forcé de demander au gouvernement, voire d'exhorter le gouvernement, alors que nous en sommes à la troisième lecture du bill, de voir à ce qu'on compile des renseignements sûrs et complets, au cours des cinq prochaines années, sur les répercussions tant